Journal d'informations municipales

DU CÔTÉ DE Marennes

pages 4 à 9

DOSSIER

Les associations Marennoises

pages 10 et 11

L'école

pages 12

La bibliothèque

n°38 juin 2022

village de Marennes

1 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

À la demande de la municipalité, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a organisé un atelier collaboratif avec des élus et quelques habitants ainsi qu'une analyse de la morphologie urbaine du village. L'objectif étant de pouvoir proposer au conseil municipal, des pistes et orientations architecturales inspirantes pour de futures réalisations communales.

Il est à noter que le CAUE, basé à Saint-Symphorien-d'Ozon, propose des permanences gratuites aux Marennois (sur rendez-vous). Vous pourrez être conseillés sur vos projets d'agrandissement, d'aménagement ou de construction et identifier les aides financières auxquelles vous pouvez éventuellement prétendre.

2 Mobilisation pour l'Ukraine

Une grande mobilisation a eu lieu dans notre commune pour collecter les dons à destination de l'Ukraine.

À cet effet, une permanence en mairie a été ouverte le 8 mars 2022.
La sécurité civile nous a fait parvenir la liste des produits de première nécessité, ce qui nous a permis de stocker en mairie ces articles (environ un mètre cube). Tous ces dons ont été acheminés auprès d'un transporteur sur Saint-Symphorien-d'Ozon afin de les mutualiser avec ceux des autres communes de la CCPO, pour constituer un envoi commun vers l'Ukraine. Nous tenons à remercier l'élan de générosité des Marennois.

3 Le DICRIM, c'est quoi ?

Le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a fait l'objet d'une mise à jour et sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Ce document est à **conserver** et doit être **consultable facilement**.

Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :
www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40
ou par mail à l'adresse suivante :

contact@marennes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69
ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennes.net

4 Élections Présidentielles 2022

Voici les résultats pour 1420 électeurs inscrits :

Résultat du 1er tour :

- 1167 votants (82 % de participation)
- 8 nuls et 25 blancs

1134 suffrages exprimés

•	4	Nathalie ARTHAUD	0.35 %
•	28	Fabien ROUSSEL	2.47 %
•	**360**	**Emmanuel MACRON**	**31.75 %**
•	17	Jean LASSALLE	1.50 %
•	**332**	**Marine LE PEN**	**29.28 %**
•	121	Eric ZEMMOUR	10.67 %
•	121	Jean-Luc MELENCHON	10.67 %
•	17	Anne HIDALGO	1.50 %
•	48	Yannick JADOT	4.23 %
•	55	Valérie PECRESSE	4.85 %
•	4	Philippe POUTOU	0.35 %
•	27	Nicolas DUPONT-AIGNAN	2.38 %

Résultat du 2ème tour :

- 1136 votants (80 % de participation)
- 20 nuls et 56 blancs

1063 suffrages exprimés

•	**571**	**Emmanuel MACRON**	**53.72 %**
•	492	Marine LE PEN	46.28 %

ÉDITO

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie du village

« Combien d'êtres humains passent l'essentiel de leur vie à se soucier de choses matérielles ou futiles et oublient de prendre le temps de vivre les expériences les plus essentielles : l'amour, l'amitié, l'activité créatrice, la contemplation de la beauté du monde ?

Le superflu est onéreux mais l'essentiel est offert. »

Frédéric Lenoir

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie du village. Elles vivent grâce aux bénévoles, adhérents, partenaires privés/publiques et perdurent grâce à la mobilisation des Marennois et de ceux qui participent aux manifestations. Aussi, elles sont à l'honneur dans ce bulletin municipal.

" Ces projets façonneront demain, le cœur de notre village."

La construction de la résidence seniors débute, et le projet de construction de la nouvelle école se déroule normalement avec comme objectif un achèvement des travaux en 2025. Ces projets façonneront demain, le cœur de notre village.

Je n'en dis pas plus, très bonne lecture à vous. Je vous souhaite un excellent été et vous donne rendez-vous le 18 septembre pour la fête du village.

Bonne lecture.

Votre maire,
Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4 à 9 DOSSIER **: Les associations Marennoises**

page 10 & 11 • L'école

page 12 • La bibliothèque • Taxe foncière • Info bacs gris et jaunes

page 13 • Quoi de neuf ?

page 14 • **L'info communauté de communes**

page 15 • Portrait

page 16 • Le saviez-vous ? • Agenda • Secours populaire • Jeu

DU CÔTÉ DE Marennes
Journal d'informations municipales n°38

Directeur de publication : Timotéo Abellan • Rédaction : Gérald, Marion, Sylvain, Jonathan, Patricia et Sandrine • Comité de lecture : Comission communication
Crédit photo : Sabine MarTél, équipe municipale • Création et mise en page : Isabelle Bigay - tél : 06 12 91 75 52 •
Impression : Imprimerie Corbasienne - Imprimé sur papier PEFC - tél : 04 72 50 21 63

Les associations Marennoises

Le forum des associations se déroulera le samedi 3 septembre 2022.

Il rassemble tous les acteurs associatifs locaux au sein de la salle des fêtes. Le but est de faire connaître leur existence aux Marennois et de présenter la nature de leurs activités. À travers ce dossier, vous aurez un aperçu du tissu associatif marennois avec lequel vous pourrez échanger pendant le forum.

Ener'gym Marennes

L'association « Ener'gym Marennes » a été créée en 2015 afin de dispenser sur Marennes des cours de gym aux adultes et adolescents à partir de 14 ans tous niveaux. Elle propose aussi bien du renforcement doux que du cardio, en passant par du stretching et du pilate. Les cotisations des adhérents constituent son revenu principal. N'hésitez pas à vous lancer dans cette belle aventure sportive afin de lui permettre de continuer !

Contact : Sandra Bullion - Email : energymmarennes@gmail.com

Coudre ensemble

L'association « Coudre ensemble » a été créée en 2011. Elle a pour but de partager et faire partager le savoir-faire en couture, tricot et crochet et offre un moment de convivialité au travers d'une passion commune : la couture. La cotisation s'élève à 20 € par an pour chaque adhérent (13 adhérentes au total) et permet de financer l'assurance de la salle et l'achat de matériel.

Contacts : Chantal Dussert - Tél : 06 51 47 09 92 -
Email : chantal99dussert@hotmail.com

Tennis Club

Le Tennis Club de Marennes (TCM) fondé en octobre 1990 a pour but principal de réunir les amateurs de tennis de Marennes et des alentours dans une ambiance sportive et conviviale. Au-delà du sport et de la compétition, sa volonté première est de prendre du plaisir sur les courts et en dehors. Le TCM compte plus d'une vingtaine de licenciés qui se retrouvent régulièrement, notamment lors des matchs par équipes « +35 et séniors ». La vie du club est marquée par 2 principales manifestations annuelles :

- le traditionnel Boudin du TCM qui permet d'animer le village et de récolter des fonds qui servent à l'achat de matériel, à l'équipement du club
- le tournoi Christophe Gouthier (début juin) et qui rassemble de 70 à 90 tennismen durant 15 jours de compétition et de convivialité.

Contacts : Benoit Gentil - Tél : 06 64 15 84 54 -
Email : tcmarennes@gmail.com

Les Ateliers Créatifs Marennois

Les Ateliers Créatifs Marennois ont été créés en 1987. La trentaine de membres de cette association pratique la poterie et le dessin au sein d'un local équipé d'un four permettant de cuire les réalisations produites. L'association organise chaque année une exposition pour permettre à tous de découvrir la qualité des objets réalisés.

Contact : Gabrielle Coste - Tél : 06 62 33 85 85 -
Email : coste.gabrielle@free.fr

Musique loisirs

L'association Musique loisirs créée en 1991 reçoit des élèves de tout âge. L'éveil musical commence dès l'âge de 3 ans en cours collectifs. Les instruments tels que la guitare, la batterie et le piano sont dispensés en cours individuels. L'association compte 40 adhérents et est subventionnée principalement par les inscriptions. La buvette du spectacle de fin d'année procure également un apport financier.
Il n'y a pas d'âge pour jouer d'un instrument. Alors pour tous ceux, petits et grands, qui souhaitent découvrir un instrument, en apprendre un nouveau, ou se perfectionner, vous êtes les bienvenus à l'association !

Contact : Médéric Celle - Tél : 06 23 00 92 91 - Email : mederic.celle@gmail.com

Association de commerçants « Les copains de Marennes »

L'association « Les copains de Marennes » a pour but de représenter les commerçants, artisans et professions libérales de Marennes devant les institutions et les habitants. L'association souhaite mener des actions conjointes pour faire vivre le beau village de Marennes. Elle compte déjà une quinzaine de membres. Le bureau est composé de Séverine Mari, présidente, Jordan Cursio, trésorier, Betty Tutolo, secrétaire.

Contact : Severine Mari - Tél : 04 26 18 67 03

Amicale des anciens sapeurs-pompiers Chaponnay Marennes

Regroupement des associations Chaponnay et Marennes en 2010. Deux manifestations annuelles, un thé dansant en janvier et une vente de Diot en avril sont organisées pour financer des journées de retrouvailles des familles. L'association est composée de 14 adhérents. Pour pouvoir faire partie de l'association, il faut avoir 15 années d'ancienneté de pompier et plus de 50 ans.

Contact : Jean Gries - Tél : 07 86 33 06 49

Les amis de Tié et du Monde

« Les amis de Tié et du Monde » est une association créée en 2016. Elle soutient les enfants des rues de Bobo Dioulasso au Burkina Faso ainsi que les éducateurs burkinabés de ces enfants en les recevant dans un centre d'accueil de jour. Elle subvient également au paiement des frais de formation professionnelle pour certains enfants. Elle compte une vingtaine d'adhérents. Les fonds sont récoltés grâce à des dons des adhérents ou de donateurs, mais aussi grâce à la vente de petits objets.

Contact : Jeanine Van Cotthem - Tél : 06 60 20 87 03 -
Email : vancotthem.dj@gmail.com

La Société Communale de Chasse de Marennes

L'association regroupe les amateurs de chasse aux petits et grands gibiers (52 sociétaires). Elle a pour but l'exploitation de la chasse sur les territoires de Marennes, dans le souci de la préservation de la faune sauvage, du développement du capital cynégétique, du respect des équilibres biologique, écologique notamment par le gardiennage. Le respect est le mot d'ordre lors de l'organisation de battues : respect de toutes les règles de sécurité préconisées par la fédération et respect des autres. L'association organise également quelques manifestations : matinée saucisses en mars et paëlla en juin. Les coordonnées des membres du bureau ainsi que l'arrêté préfectoral fixant les dates, jours, et heures de la pratique de la chasse sont disponibles à la mairie de Marennes.

Contacts : Fabrice Offre - Tél : 06 89 87 53 02 -
Email : fabrice.offre@sysco.com

Amicale des sapeurs-pompiers Chaponnay Marennes

L'amicale des sapeurs-pompiers de Marennes a été créée en 1996 et s'est regroupée avec la commune de Chaponnay en 2001. Les objectifs de l'association sont de venir en aide aux pompiers malades ou accidentés et de permettre aux pompiers et à leur famille de se connaître, de se retrouver, d'échanger lors de sortie ou de repas (arbres de Noël, ...). L'association compte 42 pompiers volontaires actifs et organise plusieurs manifestations afin de financer les assurances et mutuelles, ainsi que les formations et hébergement lors des déplacements :

- Tournée des calendriers.
- Marathon du beaujolais.
- Luzitrail (organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Luzinay).
- Téléthon début décembre 2022
- S^{te} Barbe prévu cette année le 18/12.
- Échange sportif.

Message aux Marennois : « Vous avez entre 16 et 55 ans, nous sommes toujours à la recherche de pompiers bénévoles, engagez-vous ! ».

Contact : Gregory Alcolea - Tél : 06 16 79 58 48 -
Email : amicalepv69970@hotmail.fr

Marennes Enfance

L'association Marennes Enfance, créée en 2011, initialement pour mettre en place une micro-crèche dans notre village, concentre désormais ses actions sur l'animation et propose des activités pour les enfants et leurs familles. Chaque année sont ainsi proposées : une chasse aux œufs de pâques, une bourse aux jouets et des sorties sportives, ludiques ou culturelles (ski, Walibi, match de l'ASVEL, etc.).

Contact : Gérald Coste - Tél : 06 87 08 89 01 - Email : gerald.coste@free.fr

Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Marennes (AAEEM)

L'Association des Anciens Élèves de l'École de Marennes (AAEEM) a été fondée en 2007 avec l'objectif de conserver ou de recréer le lien entre les anciens élèves. L'association compte aujourd'hui 45 adhérents qui se retrouvent chaque année pour une sortie et un repas festif. Les portes de l'association sont grandes ouvertes pour accueillir de nouveaux « anciens écoliers ».

Contact : Ninette Bied - Tél : 06 13 90 99 17

Marennes Contre les Nuisances

L'association Marennes contre les nuisances (MCN) a été créée en mars 2002. L'objectif de l'association est de combattre tous types de Nuisances et défendre l'environnement de notre commune. L'association est financée par les cotisations, les dons, la récupération de métaux et une subvention de la Mairie. **Non** au tracé du CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise). **Oui** à l'abandon du passage à 2 fois 3 voies de l'A46 Sud (Aspirateur à camions et voitures).

Contacts : Jacques Dunand - Tél : 06 31 92 20 40

Les Music All

L'association « Les Music All » a été créée en juin 2016. C'est un groupe de chanteurs qui interprète de la variété française mais aussi internationale. **Une représentation est prévue le 26 novembre à la salle des fêtes avec les danseurs de l'association des Océanes**. L'association n'a pas de frais et son budget provient du prix d'entrée du spectacle (8 €), ainsi que de la vente de boissons et pizzas. L'association compte aujourd'hui 1 chanteur et 5 chanteuses et souhaiterait recruter 1 chanteur supplémentaire. Si besoin, un coach vocal peut également donner des cours. Les répétitions ont lieu les lundis de 11h à 17h à la salle des fêtes, mais pourraient changer en fonction des nouveaux arrivants.

Contact : Marie-Noëlle Saint Jean - Tél : 06 21 08 69 15 -
Email : nomarie@orange.fr

Football club

Le Football Club de Chaponnay-Marennes (FCCM) a été créé en 1996. Le FCCM est un club de football labellisé FFF (entrainement et compétition de football encadrés par des éducateurs diplômés). Le club est composé de 570 adhérents et est parrainé par Maxence Caqueret (Footballeur Professionnel) et Estelle Laurier (footballeuse professionnelle). L'ADN du club est d'accompagner les tout-petits, les voir grandir, progresser, s'épanouir à travers le football, et idéalement qu'ils puissent à leur tour être formés, diplômés pour encadrer les nouvelles générations, dans un esprit d'un club compétitif et familial. Afin d'équilibrer son budget, le Club organise tout au long de la saison de nombreuses manifestations, des stages, tournois et soirées partenaires. L'association souhaite remercier ses adhérents, les bénévoles, ses partenaires et les mairies de Marennes et Chaponnay pour leur soutien.

Retrouvez la vie du club sur le site et les réseaux sociaux du club (instagram (fccm_officiel) et Facebook (FCCM).

Contact : Jean-Louis Farizon - Tél : 06 66 48 06 58 -
Email : 546317@laurafoot.org

Paroisse St Claude en Val d'Ozon

La paroisse St Claude en Val d'Ozon, située à Saint-Symphorien-d'Ozon, est une grande Paroisse pour 8 clochers : Chaponnay, Communay, Marennes, Sérézin, Simandres, Saint-Symphorien-d'Ozon, Solaize et Ternay. Un prêtre et deux diacres y officient et y accomplissent les cérémonies de funérailles, de baptêmes et de communions. Une messe est célébrée à 18h le 3ème samedi du mois à l'église de Marennes. La paroisse compte 2 personnes bénévoles pour les funérailles, mariages, et quelques personnes pour s'occuper des associations humanitaires comme le Secours Catholique.

Contact : Père Badaud - Tél : 06 82 35 16 37 - Email : laurent.dal-gobbo@orange.fr

Union Française des Associations de Combattants

L'UFAC de Marennes fait partie des 8 associations des anciens combattants du Pays de l'Ozon. Créée le 20 janvier 1978, elle a pour but de faire perdurer le souvenir des soldats morts au combat au travers de défilés officiels et de cérémonies de commémoration. Par le passé et alors qu'elle comptait plus d'adhérents, l'association organisait des concours de belote ou de pétanque. Une fois par mois, chaque association du Pays de l'Ozon organise une réunion dans sa commune. L'association récolte ses fonds via une cotisation annuelle de 10 € par adhérent. Venez nombreux à chaque défilé pour ne pas les oublier !

Contact : Marcelle Morel - Tél : 04 78 96 05 92 -
Email : marcellemorel@outlook.com

Les Océanes

L'association Les Océanes a été créée en janvier 1979 et compte 130 adhérents (filles et garçons) qui pratiquent la danse modern'jazz (de 5 ans aux adultes). Le Budget s'équilibre avec les adhésions et l'organisation d'un concours (fin janvier ou début février), ainsi qu'un gala fin juin pour clôturer l'année. Cette année 2021/2022 s'est terminée avec un magnifique gala sur le thème « une année de fêtes » le samedi 18 et dimanche 19 juin 2022 au Toboggan à Décines.

Contact : Lucile Dumazet - Tél : 06 95 06 68 87 -
Email : lucilegallardo@yahoo.fr - Site internet : www.lesoceanes.net

Solidarité handicap Marennois

L'association «Solidarité handicap Marennois» a été créée en 1993. Son but est d'aider les personnes qui ont un handicap par le biais de participations financières comme l'achat de fauteuil, l'aide à l'aménagement de véhicule, le financement au déplacement de l'équipe handisport. Elle apporte également de l'aide à l'association des chiens d'aveugles et à l'association « Vivre aux éclats » (association de 4 artistes clowns qui diffusent l'art clownesque dans les lieux de soins). Elle compte 6 membres du bureau et une trentaine de bénévoles. Elle organise une soirée crèpes avec intervention de bénévoles pour les animations (vente de crèpes à emporter en 2022), une marche solidaire pour le 1er mai dont les bénéfices lui sont reversés. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à communiquer vos besoins à l'association.

Contact : Geneviève Da Rugna - Tél : 04 78 96 07 12 -
Email : genevieve.darugna@yahoo.fr

AISPA (Association Intercommunale au Service des Personnes Agées)

L'AISPA de Marennes, Service Polyvalent d'aide et de soins à domicile, a été créée le 17 juillet 1968. Cette association a pour but de permettre le maintien de la vie à domicile pour les personnes âgées, dépendantes et aux personnes handicapées suite à une hospitalisation, une maladie ou un handicap, et dans le respect de leurs droits et de leur liberté. L'association compte aujourd'hui 350 usagers. Les cotisations des adhérents à l'association sont financées essentiellement par le département, la Métropole, les communes et les caisses de retraite, avec un reste à charge pour l'usager.

Contact : Marie Sammarone - Tél : 04 78 96 72 38 - Email : contact@aispa.fr

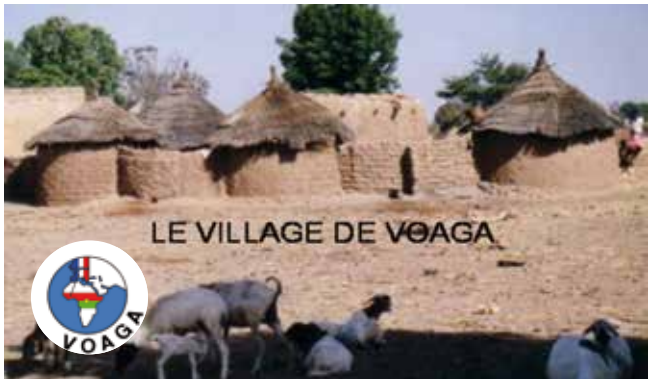

Voaga

La solidarité et le soutien à l'Afrique existent à Marennes depuis plus de 60 ans. L'association VOAGA, VOuloir Agir avec l'Afrique, accompagne les habitants de Voaga au Burkina Faso dans leur développement local. Elle compte 20 à 50 personnes en fonction des besoins, et a pour principales actions le ramassage de vêtements et de vélos, et la collecte de médicaments. Son objectif est de récolter des fonds pour la contribution aux frais d'expédition. Chaque association locale est financée par les cotisations de ses membres et des dons. Certaines reçoivent une subvention de la part de leur municipalité et/ou du conseil général. Elles organisent également la vente d'objets d'artisanat burkinabé, des manifestations festives (loto, repas dansant, soirée africaine, etc.). Message à l'attention des Marennois : donner un peu de temps, agir pour et avec les villageois de Voaga, réaliser des projets collectifs proposés par les habitants eux-mêmes.

Contact : Jeanine Thevenet - Tél : 04 78 96 90 35

Les Apprentis Chérubins

L'association «Les Apprentis Chérubins» a été créée en 2015. Le but est de sociabiliser les enfants en permettant aux assistantes maternelles de se retrouver de manière régulière dans une salle mise à disposition par la mairie. Elles se regroupent tous les matins (sauf le mercredi) afin d'organiser des ateliers créatifs pour les enfants (peinture, dessins, jeux de construction, pâte à modeler, bricolages divers...) mais aussi de prendre un temps de partage entre assistantes maternelles (conseils, soutien, entraide). L'association compte 12 assistantes maternelles et bénéficie de la cotisation annuelle des adhérentes ainsi que des dons des familles. Elle organise différents événements tout au long de l'année en faveur des enfants : Halloween, spectacle de Noël, Carnaval avec l'école maternelle, sorties diverses (Forêt de Justin, Max Aventures...), chasse aux oeufs, participation au marché de Noel organisé par les P'tits Marennois. À venir : proposition de vente de gourdes souvenirs personnalisées par chaque enfant.

Contacts : Stéphanie Combaro - Tél : 06 22 73 21 21 -
Email : lesapprentischerubins@gmail.com

La pétanque marennoise

L'association « La pétanque marennoise » a été créée en 1985 afin d'apporter à ses adhérents des moments de partage et de convivialité autour d'un même goût pour une activité : la pétanque. Elle bénéficie de locaux mis à disposition par la mairie et compte 6 membres au bureau, 7 membres au conseil d'administration et une centaine d'adhérents qui cotisent à hauteur de 20 € par an. En terme de manifestations, elle organise des concours de pétanque interne, de coinche, mais aussi une journée safari truite et un repas de Noël. Si vous souhaitez devenir adhérent, vous pouvez venir faire un essai au stade Albert Vaccalut tous les après-midis du mardi au samedi. À venir : concours de pétanque avec l'association de tennis et l'association de chasse de Marennes.

Contacts : Mary Muguet - Tél : 06 64 31 40 62 -
Email : marypetanque@gmail.com

Les P'tits Marennois

L'association Les P'tits Marennois créée en 1988 est une association de parents d'élèves dont le but est d'améliorer les conditions de vie de l'école par l'achat de matériel et de mobilier, de financer les différents projets pédagogiques et les sorties scolaires (culturelles, sportives, associatives), et de contribuer et s'associer au développement de la vie du village. Elle vit de la cotisation des adhérents (83 familles de l'école et 18 membres dans le conseil d'administration) mais aussi de l'organisation de manifestations diverses telles que le marché de Noël, le repas moules frites, le carnaval, la kermesse, d'événements (shooting photos), et la vente de brioches, plants... Certains événements comme le marché de Noël, les moules frites, le carnaval et la kermesse exigent beaucoup d'organisation et ne peuvent avoir lieu sans l'aide de bénévoles. Nous comptons donc sur ces derniers pour nous aider afin que nos manifestations se déroulent le mieux possible, pour le plus grand plaisir des enfants et des Marennois !

Contacts : Irène - Tél : 06 18 67 53 88 -
Email : lesptitsmarennois69@gmail.com

Renaissance Marennoise

L'association « Renaissance Marennoise » a pour objectif de permettre aux personnes âgées de se retrouver pour faire des jeux de société les jeudis après-midi. Elle organise également des manifestations : 1 repas par trimestre au restaurant ou à la salle des fêtes, 2 voyages par an (1 de une journée et 1 de 3 à 4 jours), 2 concours de coinche en février et septembre, 1 loto interne dans ses locaux, 1 soirée beaujolais nouveau dans sa salle des associations, 2 groupes de marche (un plus rapide que l'autre). Le nombre d'adhérents est passé de 80/100 personnes à 60 personnes depuis le COVID. Son budget est basé sur l'adhésion de 20 € par personne et les 2 concours de coinche. N'hésitez pas à venir vous inscrire.

Contact : Jaques Barthes - Tél : 06 11 17 57 43 - Email : j.barthes@neuf.fr

L'association du Comité des fêtes

L'association du Comité des fêtes a été créé en 1978. Elle compte 20 adhérents et a pour but d'animer le village avec des manifestations telles que le feu d'artifice du 14 juillet, la participation à la fête du village en septembre, le vide grenier du mois d'octobre. Elle met également son matériel à disposition : prêt pour les associations marennoises et location à tarif préférentiel pour les habitants de Marennes.

À LIRE **Ci-dessous l'historique et le fonctionnement du Comité des fêtes**

Contacts : Alexandre Descollonges - Tél : 06 20 26 46 41 -
Email : desc31@yahoo.fr

À SAVOIR

AUTORISATION DÉBIT DE BOISSONS

Quand une association organise une manifestation sur la commune et souhaite mettre en place une buvette pour l'évènement, elle doit adresser à la mairie une demande d'ouverture de débit de boisson temporaire, précisant le lieu, la date et les horaires de la manifestation.
Afin de permettre à la municipalité d'instruire ces demandes, il est souhaitable d'anticiper ces demandes, à minima 2 semaines avant la date de l'évènement.

Le lien suivant, disponible également sur www.marennes.net, est un exemple de formulation :
https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R24391

LE COMITÉ DES FÊTES

Historiquement, le comité des fêtes était un regroupement d'associations. Il était composé d'au moins un représentant de chaque association. Aujourd'hui le comité des fêtes est une association à part entière. Cependant l'objectif reste le même : réaliser des manifestations emblématiques du village et de mettre à disposition des autres associations du matériel.

Les bénéfices récoltés servent à acheter ou renouveler du matériel pouvant être utilisé par les autres associations (friteuse, vaisselle, bancs, tables, ...). En contrepartie le comité peut être amener à solliciter les associations pour aider lors des manifestations. Il loue également du matériel aux particuliers.

Le comité des fêtes accueille avec plaisir de nouveaux bénévoles qui veulent dynamiser le village.

Pour plus d'information :
Alexandre Descollonges au 06 20 26 46 41

Les contacts des associations sont disponibles et réactualisés régulièrement sur le site :

https://www.marennes.net

L'école

Classe modulaire

Le nombre d'élèves scolarisés sur la commune est en hausse depuis 2019. En février dernier, l'inspection d'académie a confirmé l'ouverture d'une sixième classe en élémentaire pour la rentrée 2022/2023.

Dans l'attente de l'ouverture du nouveau groupe scolaire, prévue pour septembre 2025, l'école ne disposant pas de classe supplémentaire, la mairie a consulté plusieurs entreprises spécialisées dans la location de classes modulaires. Le 12 avril, le conseil municipal a retenu la proposition de location de classe modulaire de l'entreprise Algeco. D'une superficie totale de 54m², cette nouvelle classe modulaire se présentera sous forme de 3 modules juxtaposés. Elle sera équipée de patères, de tableaux triptyques et de climatiseurs. Le mobilier non fourni sera pris en charge par la mairie. Cette nouvelle structure sera installée contre le dortoir de la maternelle après décaissement de l'espace en herbe pour une durée de 23 mois. Cette classe ne comportera pas de bloc sanitaire, aussi elle sera probablement affectée à une classe de CM1 ou de CM2.

Les photos représentent des projets similaires déployés sur d'autres communes.

Initiation aux premiers secours

Le mardi 5 avril 2022, les élèves de l'école élémentaire de marennes ont été initiés aux gestes de premiers secours par des intervenants de la Croix-Rouge.

Tout au long de la journée, chaque classe du CP au CM2 a été séparée en trois groupes et a bénéficié d'une intervention d'une heure. Le contenu des interventions a été adapté à l'âge des enfants de chacune des sessions.

Les classes de CP, CE1 et CE2 ont travaillé sur les numéros d'urgence, les brûlures et les petites plaies.

Les CM1 et CM2 ont travaillé sur les numéros d'urgence, l'attitude du sauveteur, les traumatismes graves et la mise en PLS.

Le jeudi 7 avril 2022, c'était au tour des élèves de Moyenne Section et de Grande Section de l'école maternelle qui ont pris part à une initiation aux premiers secours dispensée par la Croix-Rouge.

Au programme, des échanges autour des dangers de la maison, puis autour des numéros à appeler en cas d'urgence.

Course solidaire

Le jeudi 2 juin, les classes de l'école élémentaire ont participé à une course solidaire organisée par l'USEP, en association avec le Secours Populaire du Rhône.

Le but était de courir 800 km, en additionnant les distances parcourues par chaque participant.

800 km, c'est à peu près la distance aller-retour entre notre région et Frontignan, lieu où le Secours populaire emmène les enfants et les familles « Oubliés des Vacances ».

Chaque classe a eu une heure pour parcourir la plus grande distance possible.

Une urne a été installée dans l'école pour collecter des dons reversés au Secours populaire pour le financement de son action « Les Oubliés des Vacances ».

Carnaval

Le 25 mars 2022 s'est déroulé le traditionnel carnaval de Marennes.

Organisé par l'association des P'tits Marennois et en partenariat avec l'école primaire de Marennes, les petits comme les grands ont revêtu leurs plus beaux déguisements.

Fidèle à la tradition, M. Carnaval, représentant les aspects négatifs de l'hiver : le froid et la tristesse, a été brûlé pour laisser place aux couleurs chatoyantes du printemps. Le tout sous les yeux émerveillés des enfants et des pompiers présents, afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

La soirée s'est prolongée à la salle des fêtes autour d'une buvette. Une vente de plats sucrés et salés préparés par les parents d'élèves était également proposée.

Ce fut une belle animation pour le village, un moment convivial de fête et de partage.

Un grand Merci à tous les participants !

Savoir rouler à vélo

Le permis « Savoir rouler à vélo » est un programme développé au sein des établissements scolaires. Il s'inscrit dans le cadre du plan vélo et mobilités actives. Ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans et à les former à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. À ce titre, l'association Prévention Routière est intervenue à l'école de Marennes le mardi 15 mars 2022.

25 élèves de CM2 de la classe de Mme Anglada ont participé à cette journée de prévention routière, avec une partie théorique le matin et une partie pratique l'après-midi sur un parcours vélo.

Les élèves ont circulé sur un parcours dédié, sous l'œil avisé d'Yves et de Roger, deux retraités bénévoles de l'association sécurité routière.

L'obtention du permis vélo est soumise à une note minimale de 45 points sur 60 (cumul de la partie théorique et de la partie pratique). Selon Mme Anglada, le niveau des élèves de Marennes est très bon ce qui mènera sans doute à un taux de réussite du permis vélo proche de 100%.

Au-delà de l'aspect obtention du permis vélo, les élèves ont été sensibilisés aux dangers de la route et ont apprécié ce moment ludique.

Projet de construction de l'école élémentaire

90 candidats ont répondu à l'appel d'offres lancé par la commune de Marennes pour le programme de construction de la nouvelle école élémentaire intégrant :

- 1350 m² de surface utile
- 9 classes dont 2 dévolues à l'accueil périscolaire
- 1 salle polyvalente
- 1 restaurant scolaire
- des bureaux et espaces communs

Une première grosse étape de sélection a permis de retenir seulement 3 groupements finalistes qui ont pu réaliser des projets plus riches en détails et en précisions. Le groupement finaliste, qui aura la responsabilité de réaliser la future école a été sélectionné lors du jury du 17 juin.

Le processus engagé, vise désormais à attribuer le concours restreint de maîtrise d'œuvre d'ici juillet 2022. Les marchés de travaux pourront ainsi être notifiés en novembre 2023 pour un démarrage des travaux en décembre 2023. L'achèvement des travaux est prévu pour l'été 2025 et une rentrée des classes dans cette nouvelle école élémentaire en septembre 2025.

L'enveloppe financière destinée à cette opération, intégrant la construction, la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires, est estimée à 6 756 000 € TTC.

La bibliothèque

À sa création en 1990, la bibliothèque municipale s'installe place de Marennes, puis déménage dans les locaux de la Mairie avant d'être accueillie, il y a 20 ans, au sein de la Maison des Associations.

Une équipe de 7 bénévoles reçoit les lecteurs, gratuitement, le mercredi de 15h00 à 18h00, jeudi de 15h30 à 18h00 et samedi de 10h00 à 12h00.
2 lundis après-midi par mois, elle accueille 8 classes des écoles maternelle et élémentaire pour des séances de contes et d'activités autour du livre.

Depuis 2 ans, la bibliothèque de Marennes fait partie du Réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon, « LIAIZON », composé de 7 bibliothèques. Elle compte près de 600 lecteurs inscrits.
Une carte commune permet d'accéder au site internet, de réserver et d'emprunter dans le catalogue du réseau https:/bibliothèques.pays-ozon.com/accueil grâce à un système de navette.
Chaque année, un budget communal permet l'achat de nouveaux livres. Les prêts de livres et récemment de CD/DVD par la Médiathèque du Rhône lui permettent d'enrichir son fond existant.
Par ailleurs, la bibliothèque municipale s'associe à différentes manifestations :

- Lecture de contes au marché de Noël,
- Participation au « Prix de gouttes de sang d'encre » des bibliothèques avec la MJC de Vienne,
- Participation au « Prix Bulles de sang d'encre » avec le Réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon,
- En 2021, réalisation d'un carnet de territoire patrimonial « Les couleurs de l'Ozon » par les enfants avec l'aide de l'auteure de BD Léah Touitou,
- Accueil du dispositif « Cultur'en bus » pour les scolaires,
- Mise en place d'ateliers numériques pour le public avec le Réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe des bénévoles par téléphone au 04.78.96.06.69 ou par mail : bibliotheque@marennes.net

Taxe foncière

Le montant de votre taxe foncière est calculé à partir de différents taux applicables : commune, département et autres organismes d'état. Lors du conseil municipal du mardi 1er mars 2022, vos élus ont reconduit à l'unanimité, le taux appliqué les années précédentes pour la commune de Marennes, à savoir 13.95 % sur les propriétés bâties. Cependant, pour compenser la perte de recettes communales liées à la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat a transféré la part de taxe foncière du Département (11.03 %) à la commune. La part de la taxe foncière ainsi perçue par la commune correspond aujourd'hui à 24.98 % (13.95 % +11.03 %) sans conséquence financière pour le contribuable. La taxe d'habitation ne perdure que pour les résidences secondaires.

Pour mémoire, le montant de la taxe foncière représente 2/3 des recettes fiscales de la commune.

Dépôt et retrait des bacs jaunes et gris

Rappel aux habitants de Marennes :
Veiller à ne pas déposer de manière prolongée les poubelles pleines de déchets ou emballages. Elles peuvent se renverser et leur contenu se répandre sur la chaussée. De même, une fois les déchets collectés, penser à retirer les bacs du trottoir afin d'éviter de bloquer le passage aux personnes à mobilité réduite.
Pour information, la ville de St Symphorien-d'Ozon a dans certains quartiers remplacé les poubelles individuelles par des points de collecte partagés.

Quoi de neuf ?

RÉNOVATION DES TERRAINS DE FOOT DU STADE ALBERT VACCALUT

ENTRETIEN DU TERRAIN D'HONNEUR

La réalisation d'un décompactage en profondeur à raison de 80 à 120 trous/m² a été effectuée pour permettre la pénétration du sable et de l'eau pour favoriser l'enracinement du gazon.

Suivi d'un épandage de sable roulé pour améliorer la structure du sol et augmenter la porosité.

Et enfin un regarnissage croisé de l'ensemble du terrain d'un mélange spécial pelouses sportives a été réalisé par la société Technigazon pour un montant de 3 444 €.

ENTRETIEN DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Le passage d'un carotteur hydraulique à raison de 400 trous/m² plus un émiéttage des carottes et un épandage a été réalisé pour rattraper la planéité du terrain.

Puis un épandage de sable roulé a été réalisé pour améliorer la structure et la planéité du sol, ainsi que le passage d'un rabot pour niveler la surface.

Ensuite, un gros regarnissage de l'ensemble du terrain d'un mélange spécial pelouses sportives a été réalisé.

Après 1 mois de repos, un épandage d'engrais pour accentuer le tallage et favoriser une meilleure densité a été fait, ainsi qu'un décompactage en profondeur à raison de 80 à 120 trous/m² pour améliorer la structure et augmenter le système racinaire pour une meilleure résistance à l'arrachement.

Un suivi sera fait régulièrement jusqu'à ce que le terrain soit praticable et de bonne qualité.

Le tout a été réalisé par la société Technigazon pour un montant de 6 900 €.

Clos des poiriers

Installation de 6 pergolas en aluminium au clos des poiriers, en remplacement des pergolas bois usées par le temps.

CRÈCHE

En partenariat avec la crèche Ribambulles, la mairie a procédé au remplacement de la terrasse en bois par une terrasse en composite. Cette terrasse est utilisée par les enfants de l'école primaire pour se rendre au réfectoire.

L'INFO

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

LA CCPO SUBVENTIONNE LES PIÈGES À MOUSTIQUES TIGRES

Du 28 mars au 30 novembre 2022, la CCPO subventionne à hauteur de 15 € l'achat de pièges à moustique tigre.

Pour obtenir la subvention, il faut :

- Habiter sur les communes de la CCPO : Chaponnay, Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Marennes et Ternay ;
- Acheter un piège à moustique tigre spécialement conçu pour l'extérieur (jardins ou terrasses/balcons) ;

Le type de pièges à se procurer :

- Les pièges anti-larves
- Les pièges de type aspirateur de moustiques utilisant un appât au gaz

Les types de pièges suivants ne seront pas subventionnés :

- Pièges qui fonctionnent avec des insecticides ou des pesticides ;
- Pièges qui ne fonctionnent qu'en intérieur ;
- Pièges de type tapettes électriques à insectes, les prises électriques anti-moustique.

Une seule participation par foyer.

Le montant de l'achat des pièges (hors cartouche) doit être à minima de 15 €.

Les pièces justificatives à fournir pour les dossiers de demande :

- Le formulaire complété
- Une copie de la facture acquittée (pas de ticket de caisse)
- Un justificatif de domicile
- Un RIB

Retrouvez toutes les infos sur

www.paysozon.com

PORTRAIT

Grégory Noël

assureur

Qui es-tu ?

Je m'appelle Grégory Noël. À 42 ans, je suis marié et j'ai 3 enfants. J'habite sur Marennes depuis 2016 et je suis assureur.

En quoi consiste ton travail ?

Je viens à la rencontre des particuliers et des professionnels afin de faire un tour d'horizon de leurs couvertures en matière d'assurance. Je suis spécialiste de la protection sociale et patrimoniale.

J'entends par protection sociale, vous aider à ne pas être dans l'embarras, vous et vos proches, face aux aléas de la vie que sont la maladie ou l'accident.

Et j'entends par protection patrimoniale, vous aider dans la valorisation et l'optimisation tant fiscale que successorale de votre patrimoine.

Que proposes-tu pour les Marennois ?

C'est très simple, c'est une complémentaire santé avec un tarif préférentiel pour tous les Marennois.

En effet, depuis fin 2019, la commune de Marennes possède sa complémentaire santé communale qui permet notamment aux retraités ou aux indépendants d'avoir une couverture maladie à des tarifs avantageux. C'est une réduction de -25% par rapport à nos tarifs de base.

Beaucoup de Marennois ont déjà opté pour cette solution afin d'avoir un conseiller de proximité disponible et pour réaliser des économies importantes.

Petite anecdote : l'économie la plus importante a été réalisée chez un couple de marennois de tout juste 80 ans et qui économisent environ 1 000 € par an, en restant sur les mêmes garanties.

Quel est ton regard sur la commune ?

Je me sens bien dans cette commune où il fait bon vivre et ou l'esprit village est encore bien présent. Mes enfants et ma femme y ont trouvé des amis sincères.

Je connaissais déjà bien la commune et une partie des Marennois pour y avoir joué au football de mes 5 ans à mes 18 ans et j'avais gardé dans un coin de ma tête de m'y installer. C'est aujourd'hui chose faite !!

Contact :

Pour toute demande d'étude personnalisée, vous pouvez prendre un rendez-vous à domicile ou en Mairie en me contactant au 06 78 38 30 76.

Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?
Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.

La Bascule en 1912

La Bascule en 2011

Le saviez-vous ?

En 1882, construction d'un pont à bascule pour voiture 4 roues dans le quartier de « La Bascule ». Le nom de l'intersection vient de cette époque. Équipement indispensable dans une commune rurale, pour peser le bois, fumier, foin, paille, ... La bascule est transférée en 1949 devant l'Église.

Transfert du poids public vers l'église en 1949

l'agenda

juin / juillet / août / septembre 2022

- ***Cinéma plein air***
  Au stade le vendredi 1er juillet
- ***Feux d'artifice au stade***
  Samedi 2 juillet
- ***Forum des associations***
  Salle des fêtes le samedi 3 septembre
- ***Fête du village***
  Au stade le dimanche 18 septembre
- ***Vide grenier***
  Place du champ de mars le dimanche 2 octobre

Secours populaire, appel aux bénévoles

L'antenne du secours populaire de Ternay, qui couvre les 7 communes de la CCPO, lance un appel aux bénévoles !

Aujourd'hui, la majorité des volontaires sont des habitants de Ternay. Cette antenne a besoin de nouvelles personnes pour apporter une aide physique mais aussi administrative (rédaction de courriers, demandes de subventions, participation aux réunions à Lyon pour la représenter...). L'élargissement à des bénévoles d'autres communes de la CCPO permettrait également d'étendre la communication concernant les aides et actions menées par le Secours Populaire.

CONTACT

Mme Nicole Crespi
Présidente de l'Antenne de Ternay.
Tél : 07 81 69 36 98.
Email : crespi.nicole@orange.fr

Le jeu du nom des pays

Complète ces mots croisés avec le nom des pays correspondants aux drapeaux.

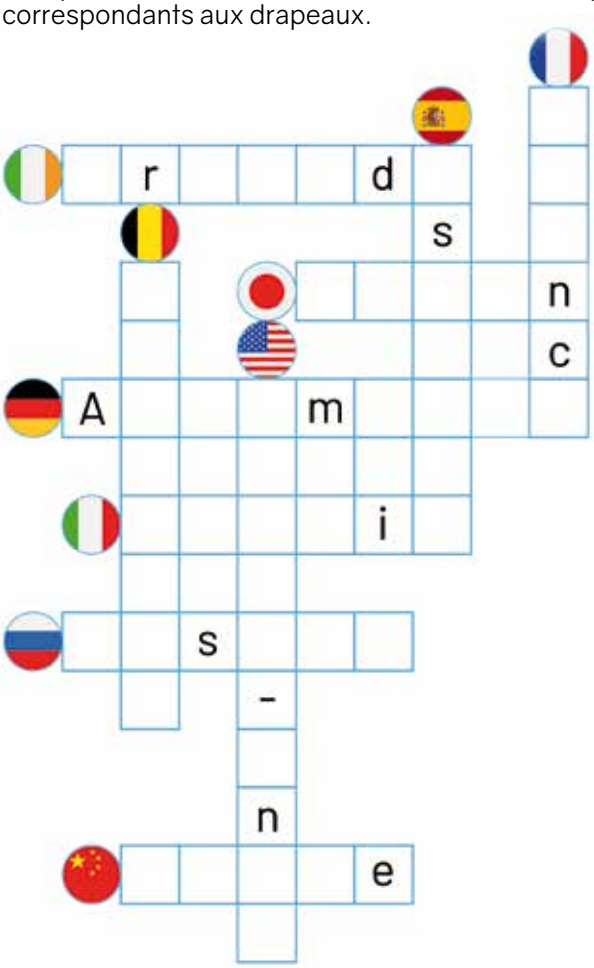

Les solutions des jeux sont à retrouver sur notre site www.marennes.net